

Avis de constitution

SOCIETE « INTERMED IMMOBILIER » en abrégé « INTERIMM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHU BOULEVARD
CHARLES BAUZA DONWAHI APRES LA PHARMACIE VAL
D'OISE LOT 4761 ILOT 446, Lot 4761, Ilot 446

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2025, et enregistrés le 19/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INTERMED IMMOBILIER » en
abrégé « INTERIMM »

Objet : CONSTRUCTION EN GEOBETON/BTCS -
ACHAT/VENTE DE TERRAIN.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT,
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHU BOULEVARD
CHARLES BAUZA DONWAHI APRES LA PHARMACIE VAL

D'OISE LOT 4761 ILOT 446, Lot 4761, Ilot 446

Dirigeant(s) M KOUADIO FRANCK AYMAR JUNIOR
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04307 du 02/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53890/GTCA/RC/2025 du 02/09/2025

